

AU 1204, CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



# Passés intérieurs

Une immersion numérique dans l'habitat médiéval de Dijon

Exposition | Entrée gratuite  
Du 6 février 2026 au 3 janvier 2027

DOSSIER DE PRESSE

En partenariat avec



Dijon rayonne



# SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE .....	3
COMMUNIQUÉ DE PRESSE.....	5
• L'inventaire d'un logement ordinaire .....	6
• L'inventaire de la chambre d'un notable .....	8
• L'inventaire de la chambre d'une femme pauvre.....	10
• L'inventaire d'une dépendance : le cellier.....	12
• L'inventaire d'une maison : du cellier à l'étage .....	14
DÉPOUILLER 700 INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS.....	16
UNE EXPOSITION POUR TOUS.....	18
AUTOUR DE L'EXPOSITION.....	19
CONTACTS PRESSE.....	20
PHOTOGRAPHIES .....	20

## Le 1204 : un voyage au cœur de Dijon

Étroitement lié au label « Ville d'art et d'histoire », le 1204 – Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine offre aux visiteurs une multitude de regards sur Dijon à travers son parcours de visite permanent et ses expositions temporaires. Implanté au cœur de l'ancien hôpital de Dijon, il présente également l'histoire de ce site fondé en 1204.

### LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DU 1204

Une salle d'exposition temporaire offre la possibilité de renouveler régulièrement une partie du parcours du centre d'interprétation. Au 1<sup>er</sup> étage, sur 80 m<sup>2</sup>, le patrimoine dijonnais s'explore ainsi dans sa diversité et offre aux visiteurs, enfants ou adultes, une vision actualisée de la ville.

### LES EXPOSITIONS VIRTUELLES DU 1204

Retrouvez en ligne, sur [patrimoine.dijon.fr](http://patrimoine.dijon.fr), toutes les expositions passées de Dijon, Ville d'art et d'histoire.

Déjà disponible : Portrait(s) d'une mutation (2022) - Des génies, des lieux (2023) - Portes, l'art du passage (2024).

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

À Dijon, un fonds d'archives unique en Europe est conservé : près de 700 inventaires après décès, couvrant la période de 1390 à 1459, nous ouvrent la porte des intérieurs des maisons dijonnaises. **Ces documents juridiques sont établis au décès d'une personne laissant derrière elle un enfant mineur ou un héritier inconnu. Ils listent et évaluent l'ensemble de ses biens mobiliers, afin d'assurer leur transmission et protéger les enfants et héritiers.** L'exception dijonnaise réside dans le caractère systématique de ces inventaires, faits par la mairie, pour toutes les strates de la société. Ils lèvent ainsi le voile sur le cadre de vie matériel et quotidien de la population, des catégories les plus pauvres aux plus riches. Cette exposition nous immerge dans ce fonds, traité par des historiens de l'Université Bourgogne Europe – plus précisément le laboratoire ARTEHIS – et de l'Université de Toulouse. Cinq inventaires ont été modélisés en 3D pour l'occasion. Cinq inventaires, cinq intérieurs dijonnais, cinq parcours de vie illustrant des statuts sociaux variés, de la simple domestique au maître maçon, en passant par le vigneron.

Outre la découverte de ces lieux de vie, par le biais du mobilier du défunt, l'exposition s'intéresse également au travail de l'historien face à ces documents : comprendre, s'interroger, prendre du recul sont les maîtres mots qui, en filigrane, permettent de tirer de ces sources des indices sur l'intimité domestique des générations passées.

## COMMISSARIAT DE L'EXPOSITION

Anne Laemmlé et l'ensemble de la Direction de la valorisation du patrimoine, commissariat général

Guilhem Ferrand et Jean-Pierre Garcia, commissariat scientifique,

Tanguy Rolland, modélisation 3D

## MAÎTRISE D'ŒUVRE SCÉNOGRAPHIQUE

Scénographie : Laura Bodénez

Graphisme : Arthur Calame

illustration : Arthur Bonifay

Lumière et éclairage : DBO Light Art Workshop - Olivier Irthum

## RÉALISATION SCÉNOGRAPHIQUE

Agencement scénographique et accessoires : ADIMES agencement

Fabrication graphique : AVS communication

Matériel et production audiovisuels : Mazedia

Traductions : Tradutours

Relecture : La ligne claire

1423

Memoire fait par moy Jehan Bolan, clerc de la court de la  
maison de Dnon, commis a ce de honer homme estroime chambellan  
estre memoire de la ville et grand de Dnon des biens ala Requeste

16 Juin 1414

~~XXXX~~  
II  
Memoire fait par moy alce de Arant, clerc de la court de la maison de Dnon  
des biens de Dnon des biens de Dnon des biens de Dnon

21 Septem<sup>r</sup>  
1413

X. XII

Memoire fait par moy Gilt de Dnon  
Dnon des biens trouvez en l'estre  
sa femme, d'ice honoree femme  
ayons de Dnon, et fide chambellan  
des biens de Dnon des biens de Dnon  
de Dnon des biens de Dnon

Et promet en la garde de  
haute d'ours

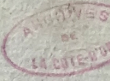
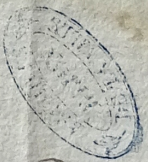
vingt assis de chaque fin au long temps  
adus

Item cinq banieres de tapissure  
my pourpoint de drap et de d'ours  
cunel et autres de point de long

Item cinq aud banieres sur brun ou  
luz, et autres fleurs q'elles et autres  
et autres de large temps p' cunel

Item cinq aud banieres sur brun ou  
z beurrilles et de robes q'elles cunel  
long, et autres p' de large temps

Item cinq aud banieres sur brun  
armoir des armes de Dnon



Des inventaires après décès conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La nouvelle exposition du 1204, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Dijon propose une immersion dans l'habitat médiéval dijonnais, du 6 février 2026 au 3 janvier 2027. Le propos de l'exposition s'appuie sur un fonds unique en Europe, celui des inventaires après décès, conservés à Dijon.**

Cette exposition est le reflet d'un travail d'analyse entrepris par trois chercheurs sur un fonds d'archives unique en Europe. Près de 700 inventaires après décès, conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or, couvrant la période de 1390 à 1459, ouvrent de nouvelles perspectives sur la compréhension de l'habitat dijonnais. Ces documents juridiques sont établis au décès d'une personne laissant derrière elle un enfant mineur ou un héritier inconnu. Ils listent et évaluent l'ensemble de ses biens mobiliers, afin d'assurer leur transmission et protéger les enfants et héritiers. L'exception dijonnaise réside dans le caractère systématique de ces inventaires, faits par la mairie, pour toutes les strates de la société. La transcription et l'analyse de ces documents offrent ainsi l'occasion de mieux comprendre le cadre de vie matériel et quotidien de la population, des catégories les plus pauvres aux plus riches.

Fruit d'une véritable collaboration entre l'Université Bourgogne Europe et la ville de Dijon, l'exposition a mobilisé des membres du laboratoire ARTEHIS et de la direction de la Valorisation du patrimoine, service municipal en charge de la mise en œuvre du label "Ville d'art et d'histoire". Les trois chercheurs, Jean-Pierre Garcia, Guilhem Ferrand et Tanguy Rolland ont porté le commissariat scientifique pour assurer la pertinence du discours, tandis que les équipes de la ville ont coordonné la mise en œuvre du parcours scénographique.

L'exposition dévoile ce travail grâce à la valorisation de cinq inventaires. Les axes retenus permettent ainsi de comprendre les typologies de logement présents à Dijon à la fin du 14<sup>e</sup> siècle et au début du 15<sup>e</sup> siècle, de découvrir la variété des classes sociales de la ville mais aussi de mieux comprendre le travail historique mené à partir de ces documents.

L'exposition intègre un parcours pour le jeune public, permettant de jouer à l'historien. Comme l'ensemble des expositions du 1204, celle-ci s'accompagne d'une programmation dédiée : rencontres, visites ou ateliers sont proposés et disponibles sur le site [patrimoine.dijon.fr](http://patrimoine.dijon.fr).

**Contact :** Anne Laemmlé - 0380488092 - [alaemmlé@ville-dijon.fr](mailto:alaemmlé@ville-dijon.fr)

# LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

## L'inventaire d'un logement ordinaire

Le 9 août 1413, le clerc-juré Robert Guillemain établit l'inventaire après décès de Millot Lobereaul et Ysabeaul, son épouse.

Ce logement est constitué de deux pièces : la chambre et le cellier. Les objets recensés dans la pièce principale, ici nommée la chambre, sont de natures diverses :

- mobilier : *arche* (coffre) ou lit...
- vêtements : *une robe de pers* (une robe en drap), *ung viez pelecon d'aigneaulx* (un sous-vêtement en fourrure)...
- objets domestiques : *ung grant chauderon* ou *ung viez couteaul...*
- outils professionnels : *ung goys* (une serpe pour la vigne), etc.

Le cellier, quant à lui, contient les réserves de vin de ce couple de vignerons. Cette configuration à deux pièces constitue un type de logement fréquent à Dijon. L'unique pièce de vie, la chambre, conserve des objets relatifs aux temps du repas, du sommeil ou de la vie domestique et professionnelle. Cette disposition implique également une promiscuité d'âge : de l'enfant au vieillard en passant par l'adulte, la vie se déroule ici, en commun et à tous moments.



La pièce à vivre de Millot Lobereaul et Ysabeaul © TR / GF / JPG / UMR ARTEHIS



## Les défunts : Millot Lobereaul et Ysabeaul

### Ce que nous apprend directement l'inventaire

Les biens des défunts, qualifiés de vigneron, témoignent d'une aisance ordinaire. Les circonstances du décès du couple ne sont pas mentionnées, ce qui est habituel dans ces documents. Le préambule indique que le couple ne laisse derrière lui qu'un fils unique. Aucun âge n'est mentionné, ni pour les parents, ni pour l'enfant.

### Au-delà de l'inventaire

La fonction de vigneron est très présente à Dijon à cette époque, représentant environ 25 % de la population. Mais ce terme regroupe une réalité multiple. Le vigneron peut être journalier, c'est-à-dire travailleur embauché à la journée, souvent sur la place Saint-Étienne, actuelle place du Théâtre, et propriétaire de son propre matériel. Mais il peut également être régisseur de domaine ou bien vigneron-propriétaire. Dans certains cas, être vigneron ne dispense pas d'avoir d'autres activités en parallèle.

## Le travail de l'historien : déduction et analyse

L'inventaire est dressé à la mort d'un adulte s'il laisse derrière lui des héritiers mineurs ou des héritiers inconnus. Le document indique rarement l'âge des uns et des autres. Mais les conditions de l'inventaire font que, dans la plupart des cas, les individus ne sont pas et ne peuvent pas être des personnages âgés. De ce fait, ce que l'inventaire donne à voir est le logement d'un groupe d'individus en pleine activité. Pour autant, l'image du logement qu'il fournit est trompeuse : n'apparaît dans la description que ce qui relève de la succession. Il manque donc ce qui n'en relève pas, comme les biens périssables. Il manque aussi ce qui ne relève pas du mobilier, c'est-à-dire de ce qui n'est pas mobile, comme les carreaux du pavement, les boiseries aux murs, etc. Cela compte pourtant beaucoup pour les individus.

**Guilhem Ferrand, historien**

# LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

## L'inventaire de la chambre d'un notable

**Le 15 mars 1398, le cleric-juré Jehan Prestet établit l'inventaire après décès du maître maçon Jaques de Nulley.**

Après avoir parcouru plusieurs pièces, dont la cuisine et une salle, le cleric-juré entre dans la chambre qui était celle de Jaques de Nulley, comme le précise la mention *En la chambre ou gisoit ledit maistre Jaques*. L'aisance du ménage se comprend par l'accumulation du mobilier décrit, des vêtements évoqués ou des objets mentionnés, tant dans cette pièce que dans l'ensemble du bâtiment.

La chambre est ici un lieu privilégié pour le maître de maison : essentiellement espace de couchage, elle peut dans certains cas servir de lieu de vie ou de visite. Le mobilier et les objets présents témoignent de la vie de Jaques de Nulley et de son statut de bourgeois, notamment par la présence d'éléments d'armures. La qualité de la maison se lit également par les décors présents sur les murs de la pièce voisine, dénommée la *chambre peinte a chiens*.



La chambre de Jaques de Nulley © TR / GF / JPG / UMR ARTEHIS



## Le défunt : Jaques de Nulley

### Ce que nous apprend directement l'inventaire

Jaques de Nulley est qualifié de maître maçon par le cleric-juré Jehan Prestet. Sous ce vocable se combinent les fonctions d'architecte, d'ingénieur et de maître d'œuvre. Son nom Nulley est peut-être une indication d'origine géographique, se rapportant à Neuilly-lès-Dijon. L'inventaire s'attarde sur l'ensemble des éléments d'armures, notamment défensifs, présents dans ces chambres.

### Au-delà de l'inventaire

La présence de ces pièces d'armures témoigne du statut de bourgeois de Jaques de Nulley. La ville de Dijon est une commune depuis 1187, grâce à la charte accordée par Hugues III, duc de Bourgogne. La cité possède ainsi le droit de s'administrer et notamment de se défendre. Les bourgeois, habitants de la ville, disposent de droits et de privilèges (participation à l'élection du maire, dispense de certains droits d'entrée des marchandises dans la ville) à condition de remplir certains devoirs, dont la contribution à la défense de la cité, probablement ici par des tours de garde sur les remparts.

## Le travail de l'historien : la recherche en héritage

Si la recherche historique peut impliquer du temps de travail solitaire, elle ne se construit jamais sans s'inscrire dans une continuité scientifique. L'une des difficultés que rencontre l'historien dans l'analyse d'un inventaire est celle de savoir précisément de qui et de quoi il s'agit. Les indications fournies par le cleric de la mairie ne sont pas toujours suffisantes. Les noms propres, par ailleurs, sont parfois difficiles à lire correctement. Ici, par exemple, l'historienne Françoise Piponnier avait lu en 2002 « Jaques de Milley » ce qui est une possibilité paléographique. J'ai suivi sa lecture dans un premier temps. Dans un second temps, en 2014, Marion Foucher, archéologue du bâti, a suggéré qu'il s'agissait sans doute de Jaques de Nulley, l'un des artisans de la construction de la chartreuse de Champmol pour le compte du duc de Bourgogne. Cela modifie la perception de l'inventaire. Cet exemple suffit à montrer l'importance de l'échange dans le travail de l'historien."

**Guilhem Ferrand, historien**

# LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

## L'inventaire de la chambre d'une femme pauvre

**Le 16 juin 1414, le cleric-juré Odot de Verranges établit l'inventaire après décès de Perrenote, femme de feu Constantin le tondeur.**

L'inventaire traduit ici la précarité de la vie de Perrenote. Seule une pièce est mentionnée et le mobilier recensé et décrit semble en mauvais état. L'emploi, par le cleric-juré, à trois reprises du terme *meschant*, qui signifie mauvais, en est la preuve. La liste des objets présents est très courte : le lit avec sa garniture en mauvais état, une corde pour puiser l'eau, un mortier, deux coffres également en mauvais état, ainsi que quelques menus objets. Aucun vêtement n'est mentionné. Ce descriptif sommaire questionne : la quasi-absence de vaisselle et l'absence complète d'objets ou de mobilier employés pour la cheminée suggère-t-elle qu'elle mange toujours hors de son domicile ? L'étude de ce document soulève, pour l'historien, surtout des interrogations.



La chambre de Perrenote © TR / GF / JPG / UMR ARTEHIS



## La défunte : Perrenote

### Ce que nous apprend directement l'inventaire

L'inventaire est très sommaire : aucune profession n'est mentionnée, mais on y apprend que Perrenote était veuve et originaire d'Auxonne, à proximité de Dijon. Il s'agit d'une particularité des inventaires dijonnais de préciser souvent l'origine géographique, contrairement aux autres inventaires conservés en France pour cette période. Le terme qualifiant son époux, le Tondeur, s'interprète soit comme son nom, soit comme son métier, le tondeur se chargeant de lustrer et de lisser le drap, un tissu de laine.

### Au-delà de l'inventaire

Cet inventaire offre l'occasion de poser un regard sur une population qui échappe, de par sa pauvreté, à certains actes fiscaux ou administratifs et donc souvent aux sources archivistiques. Cette population, qualifiée d'invisible, trouve néanmoins à Dijon une visibilité inédite. La protection des enfants mineurs concernant toutes les franges de la population, ces personnes pauvres font, comme les autres, l'objet d'inventaires après décès et apparaissent exceptionnellement dans ce fonds d'archives.

## Le travail de l'historien : dépasser les limites et l'évidence

Que dire d'un tel inventaire sinon qu'il décrit un intérieur fort pauvre ? Pourtant, on ne peut se satisfaire de cette idée. Des questions surgissent nécessairement. L'inventaire est-il complet, par exemple ? La feuille, telle qu'elle est conservée, peut laisser penser que le scribe a commencé à copier le document puis qu'il s'est interrompu pour faire autre chose. Le logement présente une simple chambre. Peut-être ne s'agit-il pas à proprement parler d'un lieu de vie mais d'un simple coin où dormir, l'essentiel de la journée se passant ailleurs ? On ne peut pas vraiment trancher. Mais le travail de l'historien consiste d'abord à poser des questions.

**Jean-Pierre Garcia, historien**

# LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

## L'inventaire d'une dépendance : le cellier

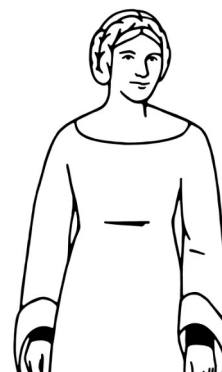
Le 21 septembre 1413, le cleric-juré Odot de Verranges établit l'inventaire après décès de Guillemote, épouse de Jehan Aubert.

Cette famille occupe un vaste logement, riche de multiples espaces de stockage : on en dénombre cinq types. La cave contient des réserves de vivres (farine...) mais également le matériel pour la lessive. Le *treul* correspond à un pressoir à raisin et, par extension, il désigne également l'espace l'accueillant. L'étable sert aussi d'espace de stockage puisqu'on y trouve du vin. Le cellier n'a pas le sens actuel de lieu de réserves de vivres, mais doit être compris comme un lieu de stockage de vins. Les galeries sont des espaces de circulation couverts à l'extérieur du bâtiment : elles servent ici également de lieu de stockage, peut-être de manière temporaire.

Cet inventaire permet d'appréhender les multiples dépendances concourant au bon fonctionnement d'un logement d'un certain prestige. Le terme de dépendances renvoie ici à un ensemble de pièces non habitées, servant de réserves, de stockages ou d'espaces techniques (lessive...).



La cave du logement de Guillemote © TR / GF / JPG / UMR ARTEHIS



## La défunte : Guillemote, épouse de Jehan Aubert

### Ce que nous apprend directement l'inventaire

Les biens listés sont uniquement les biens de l'épouse défunte et non du couple. Ils sont signalés par les membres de sa famille lors du passage du cleric-juré. On ne sait quasiment rien de la défunte... et son nom n'apparaît qu'au détour du texte, en fin de document. La relative importance des quantités de vins signalées suggère que le couple est propriétaire de vignes.

### Au-delà de l'inventaire

L'étude des inventaires après décès permet, dans certains cas, de croiser les informations avec de précédentes recherches historiques. Ici, Jehan Aubert a déjà été mentionné dans d'autres archives. En 1400, il occupe le poste de maître de la chambre aux deniers – en charge des paiements – de la duchesse Marguerite de Flandre et occupe ce poste jusqu'en 1404, date à laquelle il est suspendu pour escroquerie. Il rembourse les sommes détournées de 1405 à 1406. En 1411, il représente Dijon aux États généraux à Paris. Il meurt le 16 août 1444.

## Le travail de l'historien : une histoire en mouvement à ne pas trahir

Les celliers sont remplis au moment des vendanges, puis le vin est consommé par la famille ou vendu par tonneaux ou au détail au cours de l'année, car il ne se garde pas plus d'un an. C'est ce rythme que l'historien perçoit beaucoup mieux dans les celliers ducaux à partir d'une autre source d'archives : les comptabilités annuelles. Ici, le décès a eu lieu au moment des vendanges puisque l'inventaire est daté du 21 septembre et que les vendanges eurent lieu en 1413, d'après l'historien Thomas Labbé, du 11 au 21 septembre à Chenôve. C'est ce qui explique sans doute le grand nombre de tonneaux (26 *queues*, 21 *poinçons*) encore présents, rangés là où il y avait de la place : cellier, étable, galeries... D'autres tonneaux semblent être arrivés après l'inventaire : sont consignés après plusieurs pages blanches 32 tonneaux des vignes de Chenôve, Dijon (Montevigne), Talant (Fassoles) et de la Quarrée, lieu-dit qu'on n'arrive pas à situer précisément."

**Jean-Pierre Garcia, historien**

# LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

## L'inventaire d'une maison : du cellier à l'étage

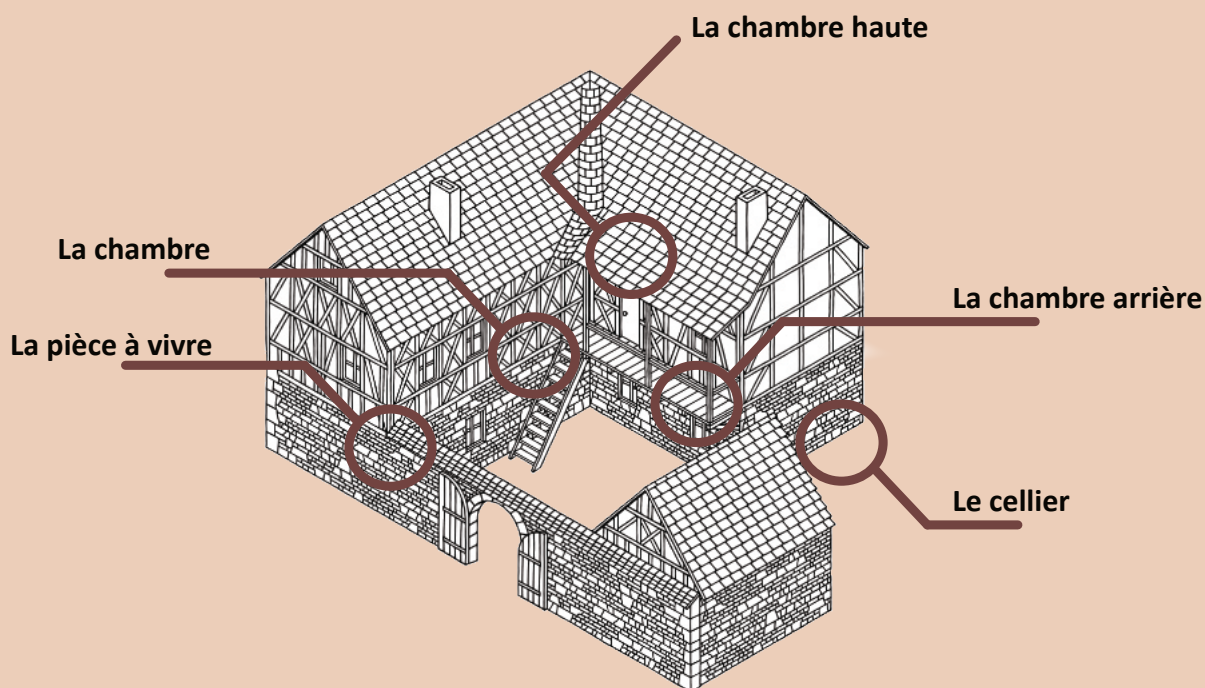
**Le 2 juin 1423, le cleric-juré Jehan Bolier établit l'inventaire après décès de Bertrand de Pasques et de son épouse Arambour.**

L'inventaire du logement du couple de vigneron constitué par Bertrand de Pasques et son épouse Arambour se déroule dans un bâtiment occupé par plusieurs ménages, probablement une maison à un étage, comme le suggère la mention *en la chambre haulte*.

Le couple occupe trois chambres, une cuisine et un cellier. Un autre espace, *l'esmay*, est mentionné. Cet espace ouvert sert à l'élaboration du vin lors des vendanges et d'espace de remisage. Il possède également deux autres celliers, dans une autre maison. Le bâtiment principal est situé rue Chaude, qui correspond à l'actuelle rue Félix-Trutat, dans les quartiers nord de Dijon.

La difficulté de lecture d'un tel document, long et complexe, réside notamment dans l'interprétation de la composition du logement. Seules des hypothèses peuvent être formulées : on comprend qu'une pièce à l'étage existe, sans en comprendre l'accès, ni la disposition exacte.

La maison de Bertrand de Pasques et Arambour



© Arthur Bonifay



## Les défunts : Bertrand de Pasques et Arambour

### Ce que nous apprend directement l'inventaire

L'inventaire nous permet de comprendre que le mari et la femme sont décédés simultanément. Les deux filles du couple sont mentionnées dans le préambule : Henryete et Jehannote. On ne connaît pas exactement leur âge. Le préambule indique également leur lieu de résidence, la rue Chaude, dans le faubourg Saint-Nicolas. Ce dernier, quartier de travailleurs mais aussi de vigneron, était situé à proximité de l'actuelle place de la République et s'étendait au-delà des remparts de la ville et de la porte Saint-Nicolas.

### Au-delà de l'inventaire

La réalisation de cet inventaire se fait dans un cas, peu fréquent, de la mort simultanée d'un couple. Malheureusement, les inventaires ne précisent jamais les causes du décès. Nous serions tentés de rattacher ce type de mort à des épisodes de guerre ou d'épidémies. Dans notre cas, même par recoupement d'autres sources historiques, aucune réponse ne peut être apportée.

## Le travail de l'historien : une autre datation

L'inventaire des biens de ce couple est daté du 2 juin 1423. La date semble sûre. Mais ce n'est pas toujours si simple : à Dijon, à la fin du Moyen Âge, l'année ne commence pas au premier janvier mais le jour de Pâques. Pour pouvoir travailler, l'historien doit convertir toutes les dates dans notre façon de compter qui fait commencer l'année au premier janvier. Les inventaires rédigés entre janvier et Pâques sont donc rédigés en fin d'année, pour eux. Mais, pour nous, l'année a déjà commencé. C'est la raison pour laquelle, si on veut situer correctement le document dans le temps, il faut ajouter un an. Par exemple, les biens de Jaques de Nulley inventoriés le 15 mars 1397 pour eux ont donc été recensés le 15 mars 1398 pour nous. L'historien prend soin de prévenir le lecteur : il fait suivre la date de (n. st.), c'est-à-dire « notre style ».

**Guilhem Ferrand, historien**

# DÉPOUILLER 700 INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

L'exposition *Passés intérieurs* s'appuie sur le travail collaboratif de deux historiens, Guilhem Ferrand et Jean-Pierre Garcia, portant sur l'étude de ce fonds de plus de 700 inventaire après décès.

## Quelle est la particularité des inventaires après décès dijonnais ?

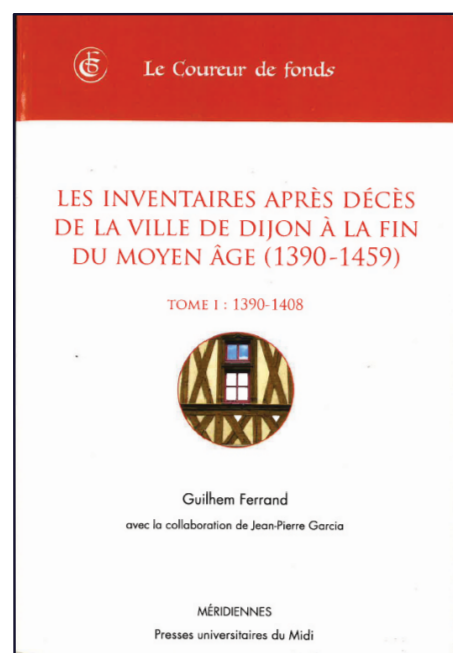
À Dijon, ils concernent toutes les catégories de la population, des plus modestes aux plus aisées. « *C'est un fonds unique en France, et même en Europe, qui offre une photographie extrêmement précise des intérieurs au moment du décès* », explique Guilhem Ferrand. De ces listes parfois arides émergent pourtant des récits de vie. Un lit, un coffre, quelques vêtements : l'inventaire de Perrenote, simple domestique, tient en quelques lignes. À l'inverse, celui du maître maçon Jaques de Nulley dévoile une maison de douze pièces, meublée, équipée et armée. « *Ces documents nuancent beaucoup l'image que l'on se fait des inégalités sociales au Moyen Âge. On découvre une société plus complexe, où chacun a un chez-soi, mais dans un cadre de vie profondément collectif* », souligne-t-il.

## Quel rôle joue la 3D dans ce travail ?

Pour passer de la liste d'objets à l'espace habité, il a fallu traduire les mots en volumes. Ce travail est mené par une équipe pluridisciplinaire coordonnée par Jean-Pierre Garcia. « *Agencer les objets dans un espace oblige à se poser des questions très concrètes : où placer un lit ? Quelle taille pour une fenêtre ? Est-ce que la porte peut encore se fermer ? La 3D devient alors un outil de recherche* », explique-t-il.

### Les publications en cours

*Actuellement, Guilhem Ferrand et Jean-Pierre Garcia ont publié trois tomes consacrés à la transcription des inventaires après décès. Suivront un dernier tome de transcription et un tome analytique.*



## Jean-Pierre Garcia

Professeur à l'université de Bourgogne Europe (laboratoire ARTEHIS Archéologie-Terre-Histoire-Sociétés), il associe et fait dialoguer dans ses recherches interdisciplinaires l'archéologie, l'histoire, les sciences naturelles et humaines : étude des traces d'activités humaines inscrites dans le sol et le bâti, fabrique des paysages anciens, construction des terroirs de la vigne et du vin sur le temps long.

Loin des images idéalisées du Moyen Âge, les reconstitutions révèlent des intérieurs sobres, peu encombrés et souvent sombres. « *Même chez les plus riches, il y a peu d'objets. On n'est pas dans l'accumulation. Et surtout, on est frappé par le manque de lumière* ». Les pièces ne sont pas spécialisées comme aujourd'hui : une chambre peut abriter un lit, des coffres, de la nourriture, des armes ou des outils. « *On trouve parfois des objets que nous ne mettrions jamais ensemble. Cela dit beaucoup d'un autre rapport à l'espace et aux fonctions du logement.* »

### **Quelle place pour le vin dans le logement ?**

Les caves racontent une histoire familière aux Dijonnais d'aujourd'hui. Le vin occupe une place centrale dans les inventaires, rappelant que Dijon est alors une ville largement vigneronne. Les contenants, les outils, les volumes impressionnants conservés dans certaines caves évoquent des pratiques qui résonnent encore avec le présent. « *C'est sans doute le domaine où les visiteurs vont le plus se reconnaître* », estime l'historien.

## **Un travail de modélisation précis**

Le travail de modélisation a été mené par Tanguy Rolland, docteur en archéologie.

En se basant sur des sources historiques illustrées mais aussi sur les recherches contemporaines, le travail de Tanguy pose un nouveau regard sur les inventaires après décès. En donnant corps et matérialité à ces listes d'objets, il les réinterroge dans leur matérialité, leur forme, leur couleur et nous permet de mieux les comprendre individuellement et collectivement.



## **Guilhem Ferrand**

Ses travaux portent sur la manière dont les difficultés de la fin du Moyen Âge ont été vécues. Après une thèse consacrée à la gestion de l'insécurité générée par la guerre de Cent ans (Rouergue), il s'intéresse aujourd'hui à la vie concrète des individus. L'ensemble relève d'une anthropologie historique comparée et prend appui pour l'essentiel sur le dépouillement et l'édition des diverses comptabilités conservées pour le Rouergue bas médiéval ainsi que des inventaires après décès du Rouergue et de Dijon.

# UNE EXPOSITION POUR TOUS

## Le parcours enfant

L'exposition est ponctuée par des manipulations ainsi que par un parcours enfant.

En récupérant le feuillet mis à disposition à l'entrée de l'exposition les enfants accompagnés d'un parent, pourront se prendre au jeu du travail d'un historien. Ils aideront Marion, une collègue, à déchiffrer quelques mots cachés dans des boîtes, dispersées dans l'exposition.

En complément de ces jeux, ce parcours reformulera les notions essentielles à retenir pendant la visite.

> **Un parcours proposé à partir de 7 ans, à faire en famille.**

> **Pour les groupes scolaires et extrascolaires, des visites guidées sont proposées sur demande. Contact : [patrimoine@ville-dijon.fr](mailto:patrimoine@ville-dijon.fr)**



## Des visites accessibles

Dans le cadre de notre programmation *Rendez-vous, Dijon*, des visites spécifiques sont prévues. Toutes les visites de l'exposition au 1204 sont accessibles au PMR.

Deux visites sont programmées en langue des signes française (LSF) :



- Une visite de l'exposition, le mardi 5 mai à 14h30
- Une visite en ville sur le thème de Dijon au Moyen Âge, le vendredi 29 mai à 14h30

## Version anglaise


L'ensemble des dispositifs numériques est traduit en anglais et un livret disponible à l'entrée de l'exposition offre une traduction des textes proposés.

# AUTOUR DE L'EXPOSITION

Toutes les activités proposées par Dijon, Ville d'art et d'histoire sont gratuites (réservation obligatoire sur [patrimoine.dijon.fr](http://patrimoine.dijon.fr) / rubrique agenda)

## Des visites au 1204

Visites guidées de l'exposition temporaire (durée 1h)

- ▶ En mars : les 1<sup>er</sup>, 14, 17, 24 et 29
  - ▶ En avril : Les 5, 14 et 26
  - ▶ En mai : Les 9, 21, 24 et 28
  - ▶ En juin : Les 2, 4, 6, 20 et 21
  - ▶ En juillet : Les 5, 15, 19 et 29
  - ▶ En août : Les 2, 12, 16, 26 et 30
- ▶ Le 5 mai à 14h30 : visite en LSF 


## Des visites à deux voix

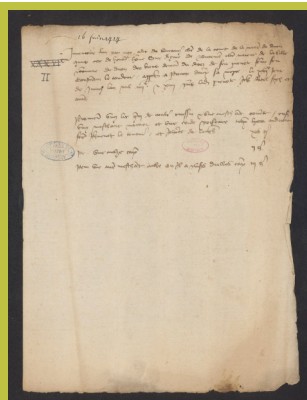
Une visite permettant de découvrir à la fois le travail de l'historien Guilhem Ferrand et le travail scénographique avec la commissaire de l'exposition Anne Laemmlé.

- ▶ Le 19 mai à 17h

## Focus Dijon au Moyen Âge

Une visite découverte au cœur du quartier de l'église Notre-Dame pour en apprendre plus sur l'habitat dijonnais médiéval.

- ▶ Les 14 et 29 mars, les 5 et 26 avril, les 9 et 24 mai, les 15 et 29 juillet, ainsi que les 12 et 26 août - durée 1h
- ▶ Le 29 mai à 14h30 : visite en LSF 



## Des rencontres inédites

**Rencontre avec Édouard Bouyé**, directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or, pour découvrir les inventaires après décès qui y sont conservés.

- ▶ Les 26 mars et 18 juin

**Rencontre aux Archives municipales**, pour en apprendre plus sur le métier d'archiviste.

- ▶ Les 2 et 6 juin

## Sur les réseaux sociaux

Suivez toute l'actualité de l'exposition temporaire *Passés Intérieurs* et découvrez de nouveaux épisodes de la série "La Minute-expo", sur nos pages Facebook et Instagram.

## Le livret de l'expo

À la fin de la visite, le visiteur peut emporter le livret de l'exposition qui propose l'essentiel des contenus de l'exposition temporaire.